

Participation des chasseurs à la mise à jour des inventaires ZNIEFF

Une ZNIEFF, c'est quoi ?

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) est un périmètre où la faune et la flore présentent une richesse remarquable. On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes.

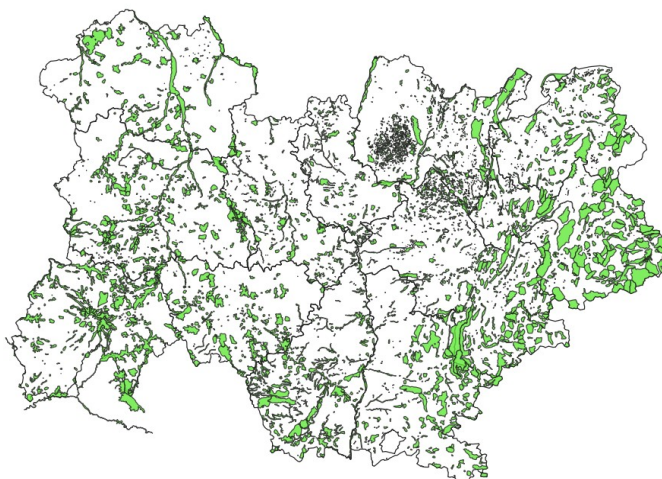
Une ZNIEFF n'est pas un périmètre réglementaire : la jurisprudence française confirme qu'il s'agit d'un inventaire ne créant pas de mesure de protection réglementaire et n'interdisant pas les autorisations d'aménagement. Cependant, il doit être inscrit dans tous les dossiers accompagnant les documents d'aménagement. Les collectivités doivent donc prendre en compte la présence d'une ZNIEFF dans leurs documents d'urbanisme.

Notre belle région Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 313 ZNIEFF de type 1, c'est à dire plus de 20% des ZNIEFF de France métropolitaine. Sur les 4 030 communes de la région, 3 301 sont concernées par une ZNIEFF, soit plus de 80 % des communes.

Vous chassez ou pratiquez probablement vos loisirs dans une ZNIEFF sans même le savoir. Certaines sont très vastes, d'autres sont minuscules (2 à 3 ha).

Compte tenu des changements climatiques et des multiples aléas qui peuvent affecter l'évolution des populations animales et végétales, les inventaires des espèces présentes sur les ZNIEFF doivent être actualisés.

Nous comptons sur vous pour participer à l'amélioration des connaissances scientifiques sur les ZNIEFF de type 1 ! *En vert, les ZNIEFF de type1 présentes dans notre région*



Comment faire ?

Pour participer à l'amélioration des connaissances sur les ZNIEFF, rien de plus simple : ouvrez l'œil, comme d'habitude, et **notez ce que vous observez dans Vigifaune**.

Vigifaune c'est une plateforme accessible :

- Sur votre ordinateur : www.vigifaune.com
- Sur votre smartphone Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.econception.vigifaune&hl=fr>
- Sur votre iPhone : <https://apps.apple.com/fr/app/vigifaune/id1147545808>



Pour Android



Pour iPhone

Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes
www.chasseauvergnerhonealpes.com



Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du fonds écocontribution (Office Français de la Biodiversité, Fédération Nationale des Chasseurs)





En quelques instants vous vous créez un compte en renseignant votre adresse de courriel et en choisissant un mot de passe, et vous êtes prêt(e) à enregistrer vos observations !

(Si vous êtes déjà utilisateur, pensez à vérifier que la mise à jour a été faite et vous permet d'accéder à la saisie d'animaux vivants et d'indices de présence. Si ce n'est pas le cas, nous sommes désolés de ce désagrément, mais il vous faudra désinstaller et réinstaller l'application.)

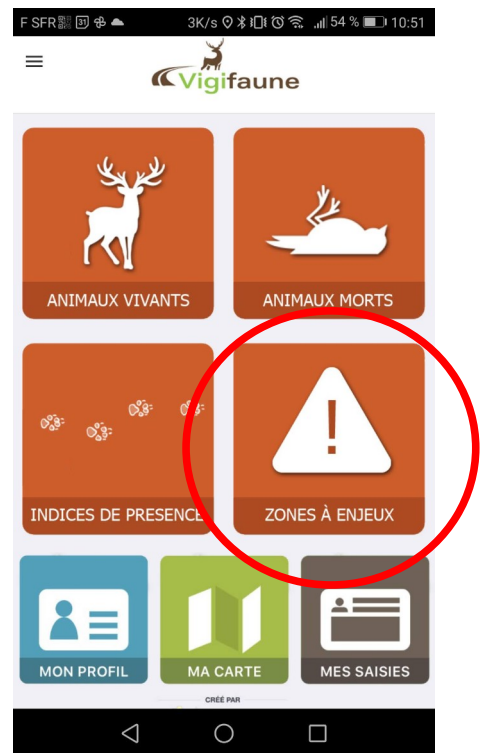
Vos observations d'animaux vivants (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, insectes) dans le périmètre des ZNIEFF ou à proximité permettront d'améliorer la connaissance de la faune qui fréquente ces milieux : oiseaux hivernants de novembre à février, oiseaux nicheurs au printemps et en été, animaux sédentaires, reptiles, batraciens...

Vigifaune est ouvert à tous (chasseurs, agriculteurs, éleveurs, promeneurs...). Plus nous serons nombreux à l'utiliser, meilleure sera la qualité et la représentativité des données recueillies : **parlez-en autour de vous !**

Comment situer les ZNIEFF autour de vous ?

Sur un ordinateur, vous pouvez afficher une carte pour localiser les ZNIEFF autour de chez vous sur le site du Conservatoire des Espaces Naturels : http://cartes-znieff.cen-auvergne.fr/websig/lizmap/www/index.php/view/map/?repository=partenaire&project=complements_participatifs_znieff

Mais le plus pratique reste encore d'utiliser le module « Zones à Enjeux » dans votre application mobile Vigifaune sur votre smartphone. Ce module est représenté par le point d'exclamation au centre d'un triangle blanc sur fond orange sur la page d'accueil de l'application Vigifaune.

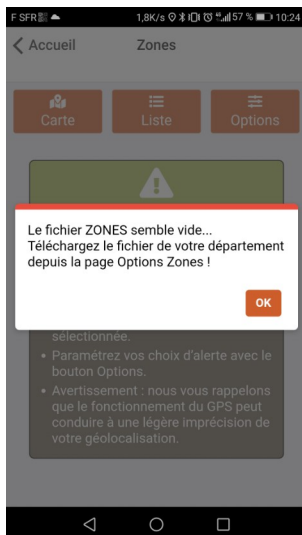


Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes
www.chasseauvergnerrhonealpes.com



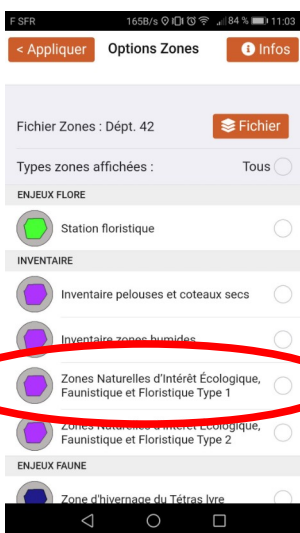
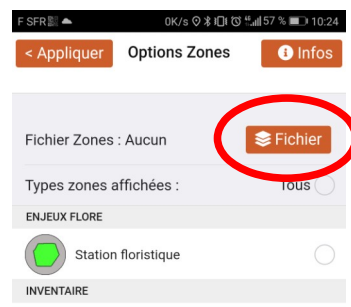
Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du fonds écocontribution (Office Français de la Biodiversité, Fédération Nationale des Chasseurs)





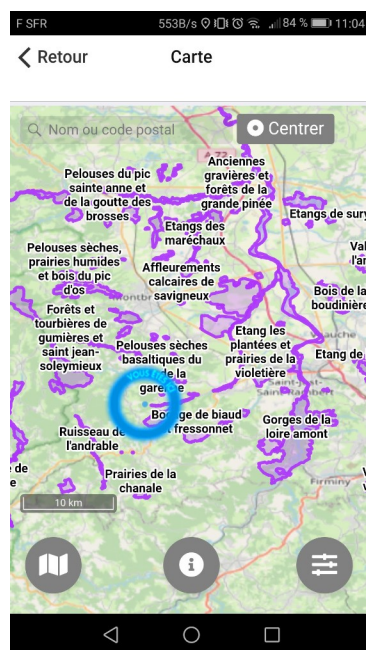
Si vous n'avez pas encore utilisé la fonction « zones à enjeux » de Vigifaune, vous obtiendrez normalement un message comme « Le fichier ZONES semble vide... Téléchargez le fichier de votre département depuis la page Option Zones ! » :

- 1- cliquez sur le bouton « Options », puis
- 2- bouton « Fichier » pour pouvoir sélectionner votre département
- 3- cliquez sur votre département



Ensuite, vous n'aurez plus qu'à ajouter la couche « Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique Type 1 » pour les voir apparaître ensuite en appuyant sur le bouton « carte » du module « Zones à Enjeux ».

Pour éviter de surcharger la mémoire de votre téléphone, seules les 100 ZNIEFF les plus proches de votre position sont affichées. Votre position est repérée par un point au centre d'un cercle bleu.



Laissez-vous guider par la carte pour vous rendre sur la ZNIEFF de votre choix, et profitez du réveil de la nature pour noter vos observations de mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens en cliquant sur le bouton « animaux vivants » ou « animaux morts » ou « indices de présence » de Vigifaune !

Toutes vos observations seront utiles pour enrichir la connaissance de la biodiversité présente sur les ZNIEFF de notre belle région, mais aussi sur tout le territoire : la « nature ordinaire » mérite d'être connue.

Avec nos meilleurs vœux de belles observations,
L'équipe Vigifaune

Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes
www.chasseauvergnerhonealpes.com



Avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du fonds écocontribution (Office Français de la Biodiversité, Fédération Nationale des Chasseurs)

